Être formé aux risques psychosociaux
Pour quoi faire ?

- Comprendre les risques psychosociaux (sources, facteurs de risques, situations dangereuses...)
- Mettre en oeuvre les actions de prévention adaptées face aux risques psychosociaux
- Savoir gérer une situation de crise liée aux risques psychosociaux.

Votre avis sur le sujet

- **Un peu de stress, c'est motivant :**
  ☐ OUI ☐ NON
- **Le stress fait partie du métier :**
  ☐ OUI ☐ NON
- **Les risques psychosociaux, ce n'est pas si grave :**
  ☐ OUI ☐ NON
- **Les risques psychosociaux ne concernent pas l'entreprise :**
  ☐ OUI ☐ NON
- **Le stress c'est toujours la faute du chef :**
  ☐ OUI ☐ NON

Pour échanger sur ces questions, nous vous attendons à la formation !

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

La Prévention des Risques Professionnels
de la Mutualité Sociale Agricole
de Maine-et-Loire

santesecurite@msa49.msa.fr
02 41 31 77 82

Réalisation : Communication MSA 49 - Photos : service image(s) CCMSA - Impression : MSA 49 - Octobre 2021

MSA Maine-et-Loire
3 rue Charles Lacretelle BEAUCOUZÉ 49938 ANGERS CEDEX 9
maineetloire.msa.fr
02 41 31 75 75

vous accompagner

Les risques psychosociaux

Se former pour mieux gérer

Santé-Sécurité au Travail

MSA - Maine et Loire
MSA Maine-et-Loire
@msa49actu
maineetloire.msa.fr

santé
famille
retraite
services
L'essentiel & plus encore

L'employeur est garant de la santé et la sécurité au travail des salariés dans l'entreprise. Pour cela, il doit évaluer les risques présents, notamment les risques psychosociaux.

De cette évaluation, découlent des mesures permettant de protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Les membres des instances représentatives du personnel sont des acteurs principaux de cette démarche d'analyse et de prévention.

Il est donc nécessaire qu'ils possèdent les compétences et qu'ils connaissent les leviers possibles pour prévenir les risques professionnels.

PROGRAMME

Le programme de cette formation est adapté selon le public visé

COMPRENDRE ET AGIR SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

PUBLIC	
Binômes « Membre CSE/CSSCT* et Dirigeant » *Sur 2 jours non consécutifs (groupe de 5 entreprises)*	Animateurs Sécurité *Sur 3 jours non consécutifs (groupe de 6 personnes)*
MÉTHODE D'ANIMATION	
Alternance d'apports théoriques et d'exercices à travers de nouveaux outils d'animation et de pédagogie. Une formation-action avec des mises en situation pratiques. Intervention de professionnels de l'accompagnement sur les Risques Pychosociaux.	Echanges entre pairs sous forme d'atelier de co-développement (méthode de travail collectif encadrée permettant de progresser ensemble)

** Comité Social et Économique/Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail*

LIEU ET HORAIRES

MSA de Maine-et-Loire
3 rue Charles Lacretelle - Beaucouzé

- De 9h à 17h30
- Déjeuner pris en commun sur place.

COÛT PÉDAGOGIQUE

Contactez la Prévention des Risques Professionnels de la MSA :

- santesecurite@msa49.msa.fr
- 02 41 31 77 80